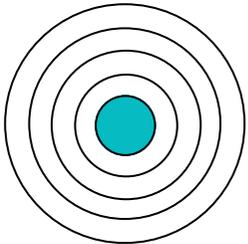


Paroisses Luthériennes



Paroisses Luthériennes

Une paroisse c'est :

- une église physique (un lieu)
- une communauté vivante de personnes qui s'investissent librement
- un espace de partage
- un espace de foi et de communion.

Instance liée à la paroisse :

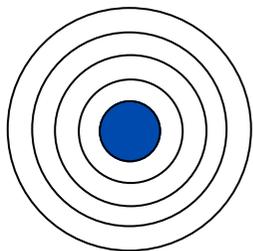
Chaque paroisse est animée par un conseil presbytéral constitué de paroissiennes et paroissiens élus parmi eux, et d'un ou une pasteur.

Nombre de paroisses luthériennes dans l'UEPAL :

203 paroisses luthériennes.

Aujourd'hui, de nombreuses paroisses se regroupent par secteur paroissial dans le but de mutualiser leurs moyens.

Conseil Presbytéral



Conseil presbytéral

C'est quoi ?

Le conseil presbytéral est l'organe dirigeant de la paroisse. Il est responsable de toutes les décisions concernant la vie spirituelle et matérielle de sa paroisse.

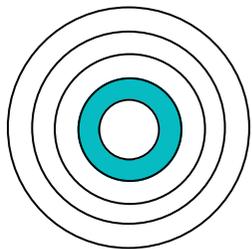
Qui est présent ?

Des paroissiennes et paroissiens élu.e.s représentant la diversité de la paroisse, et la ou le pasteur de la paroisse.

On y décide quoi ?

Il veille notamment à l'entretien des bâtiments, à la célébration régulière des cultes et à l'organisation de l'enseignement religieux au sein de sa paroisse.

Consistoires Luthériens



Consistoires Luthériens

Un consistoire c'est :

Les 203 paroisses luthériennes sont regroupées en consistoires, 3 paroisses ou plus sur un même secteur géographique.

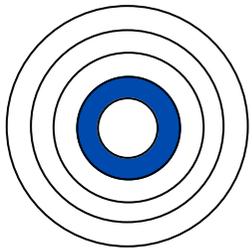
Nombre de consistoires luthériens dans l'UEPAL :

39 consistoires luthériens.

Instance liée au consistoire :

Calqué sur le modèle paroissial (paroisse + conseil), les consistoires sont gérés par des assemblées consistoriales.

**Assemblée
de
consistoire**



Assemblée de consistoire

C'est quoi ?

Une assemblée de consistoire est «un grand conseil de paroisse», seulement à une échelle plus large.

La réalité du témoignage de l'Église et de la pastorale se vit tant dans les paroisses que dans les consistoires.

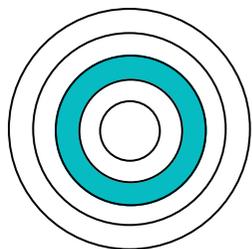
On y décide quoi ?

Les grandes orientations et les priorités du consistoire sont délibérées et votées. On apprend à se connaître et on se forme ensemble sur des sujets importants pour la vie de l'Église.

Qui est présent ?

Les membres de l'assemblée sont élus par et parmi les conseillers et conseillères presbytérales. Les mandats sont renouvelés régulièrement.

Inspections Luthériennes



Inspections Luthériennes

Une inspection c'est :

Une inspection regroupe plusieurs consistoires. Elle participe au témoignage et à l'entraide du secteur géographique de l'inspection. Les inspections sont aussi en charge du ministère d'unité et de vigilance, c'est-à-dire qu'elles sont garantes de l'harmonie des témoignages et des réflexions d'Église.

Instance liée à l'inspection :

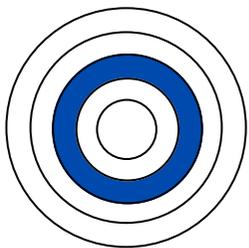
L'assemblée d'inspection

Nombre d'inspections luthériennes

dans l'UEPAL :

7 inspections luthériennes.

Assemblée d'inspection



Assemblée d'inspection

C'est quoi ?

C'est un temps pour partager les actualités d'une inspection et procéder à d'éventuels votes.

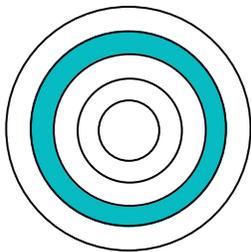
On y décide quoi ?

L'assemblée d'inspection se réunit pour élire les inspecteurs(trices) – ecclésiastiques et laïques – ainsi que les délégué.e.s au consistoire supérieur. Depuis les dernières décennies, les assemblées d'inspection jouent un autre rôle, celui de la réflexion sur les orientations spirituelles et de la formation des personnes engagées dans l'Eglise de leur territoire.

Qui est présent ?

Des délégué.e.s de consistoires, les pasteur.e.s de l'inspection, l'inspecteur.trice ecclésiastique, les inspecteur.rices et député.es laïcs.

Consistoire supérieur



Consistoire supérieur

C'est quoi ?

Deux fois par an, se tient une séance du Consistoire supérieur de l'Église protestante de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine (EPCAAL), une des deux Églises formant l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL).

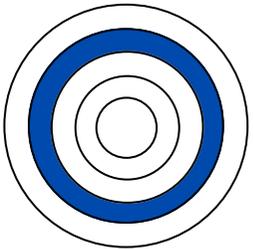
On y décide quoi ?

Cette assemblée de type législatif fixe les grandes orientations et les priorités.

Qui est présent ?

Elle compte 25 membres en tout, représentant les 7 inspections de l'EPCAAL, la faculté de Théologie de Strasbourg, le Chapitre de Saint-Thomas, ainsi que son Vice-président et son président.

Directoire



Directoire

C'est quoi ?

C'est l'organe executif de l'EPCAAL.

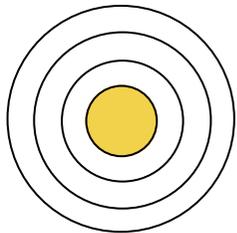
Qui est présent ?

Le.la président.e, le.la vice-président.e, un.e inspecteur.trice élu.e parmi les 7, les 2 député.e.s laïcs.ques du consistoire supérieur.

On y décide quoi ?

On n'y prend pas de décisions sur les orientations de l'Église mais on fixe l'ordre du jour, prépare les débats, et assure l'exécution des délibérations prises au Consistoire supérieur.

Paroisses réformées



Paroisses réformées

Une paroisse c'est :

- une église physique (un lieu)
- une communauté vivante de personnes qui s'investissent librement
- un espace de partage
- un espace de foi et de communion.

Instance liée à la paroisse :

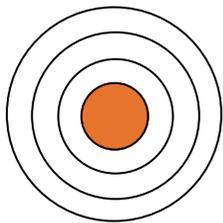
Chaque paroisse est animée par un conseil presbytéral constitué de paroissiennes et paroissiens élus parmi eux, et d'un ou une pasteur.

Nombre de paroisses réformées dans l'UEPAL :

44 paroisses réformées.

Aujourd'hui, de nombreuses paroisses se regroupent par secteur paroissial dans le but de mutualiser leurs moyens.

Conseil Presbytéral



Conseil presbytéral

C'est quoi ?

Le conseil presbytéral est l'organe dirigeant de la paroisse. Il est responsable de toutes les décisions concernant la vie spirituelle et matérielle de sa paroisse.

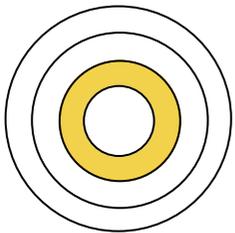
On y décide quoi ?

Il veille notamment à l'entretien des bâtiments, à la célébration régulière des cultes et à l'organisation de l'enseignement religieux au sein de sa paroisse.

Qui est présent ?

Des paroissiennes et paroissiens élu.e.s représentant la diversité de la paroisse, et la ou le pasteur de la paroisse.

Consistoires réformés



Consistoires réformés

Un consistoire c'est :

Les 44 paroisses réformées sont regroupées en consistoires qui sont globalement des Églises régionales : comme une paroisse mais sur un secteur beaucoup plus vaste. Les consistoires réformés jouent à la fois le rôle des inspections et des consistoires luthériens, c'est-à-dire qu'ils traitent des orientations pastorales et de témoignage, ainsi que de la gestion administrative. Ils sont également en charge de la gestion du corps pastoral réformé.

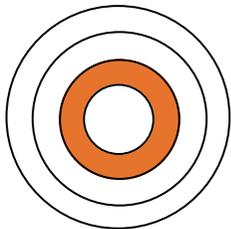
Nombre de consistoires réformés dans l'UEPAL :

4 consistoires réformés.

Instance liée au consistoire :

Assemblée de consistoire

**Assemblée
de
consistoire**



Assemblée de consistoire

C'est quoi ?

C'est un temps pour partager les actualités du consistoire et procéder à d'éventuels votes.

On y décide quoi ?

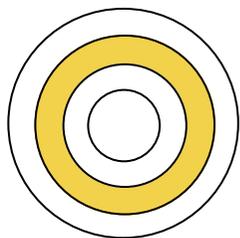
Les grandes orientations et les priorités du consistoire sont délibérées et votées. On apprend à se connaître et on se forme ensemble sur des sujets importants pour la vie de l'Eglise.

Qui est présent ?

Les membres de l'assemblée sont élus par et parmi les conseiller.e.s presbytéraux. Les mandats sont renouvelés régulièrement.

L'assemblée de consistoire se réunit pour élire leurs délégué.es au synode.

Synode



Synode

C'est quoi ?

Le Synode de L'Église protestante réformée d'Alsace et de Lorraine (EPRAL) rassemble une quarantaine de délégués une fois par an.

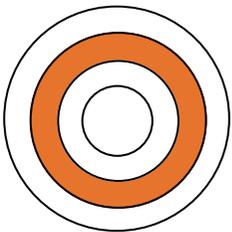
Qui est présent ?

Des délégué.e.s de consistoires ainsi que les pasteur.e.s de l'Église.

On y décide quoi ?

Cette assemblée de type législatif fixe les grandes orientations et les priorités.

Conseil Synodal



Conseil synodal

C'est quoi ?

Le Conseil synodal est l'organe exécutif du Synode. Ses membres fixent l'ordre du jour, préparent les débats et assurent l'exécution des délibérations prises au Synode.

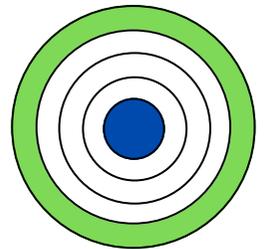
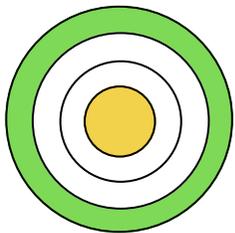
Qui est présent ?

Le.la président.e élu, 4 membres représentatifs, et le.la trésorier.e délégué.e.

On y décide quoi ?

On n'y prend pas de décisions sur les orientations de l'Église mais on fixe l'ordre du jour, prépare les débats, et assure l'exécution des délibérations prises au Consistoire supérieur.

Assemblée de l'Union



Assemblée de l'Union

C'est quoi ?

L'Assemblée en est l'organe législatif de l'UEPAL. L'Assemblée se réunit deux fois par an, en juin et en novembre. La présidence est assurée par deux modérateurs, élus à chaque rencontre de l'Assemblée de l'Union.

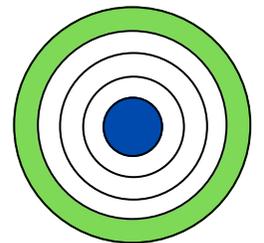
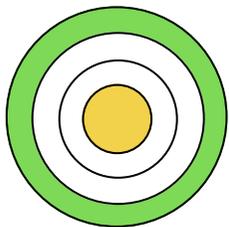
On y décide quoi ?

L'Assemblée de l'Union adopte des hypothèses de réflexion puis consulte les différentes instances (en partant toujours de l'avis des paroisses) avant de statuer sur une décision. Les paroisses ont un devoir de contribution, elles doivent fournir des avis éclairés, du matériel de réflexion, des éléments critiques, des amendements ou des propositions. C'est ce qu'on appelle la démarche synodale. Cependant la conclusion des consultations n'est pas impérative, même si les grandes orientations ne sont jamais prises à contre-courant du ressenti du peuple d'Église.

Qui est présent ?

Les membres du consistoire supérieur, les membres du synode, des inspecteur.rices laïques, et quelques membres cooptés dont un.e représentant.e jeunesse.

Conseil de l'Union : restreint



Conseil restreint

C'est quoi ?

Le conseil de l'Union est l'organe exécutif de l'UEPAL. Il se réunit en formation restreinte tous les 15 jours et en formation plénière tous les 3 mois.

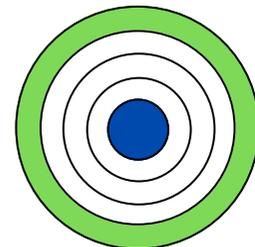
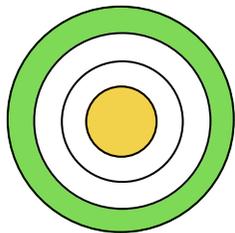
Qui est présent ?

Composé de 6 membres

On y décide quoi ?

le conseil restreint est responsable de la gestion du corps pastoral luthérien (nominations, mutations et destitutions des pasteurs, suffragants, vicaires et aumôniers).

Conseil de l'Union : plénier



Conseil plénier

C'est quoi ?

Le conseil plénier est un organe exécutif

Qui est présent ?

composé de 15 membres

On y décide quoi ?

En charge de la préparation des séances, le conseil plénier choisit les questions qui seront à l'ordre du jour de l'Assemblée de l'Union et propose des pistes de réflexions pour les orientations, qui seront adoptées ou non en tant qu'hypothèses de réflexion par l'Assemblée de l'Union. Il veille également à l'exécution des décisions prises à l'Assemblée.

EPCAAL

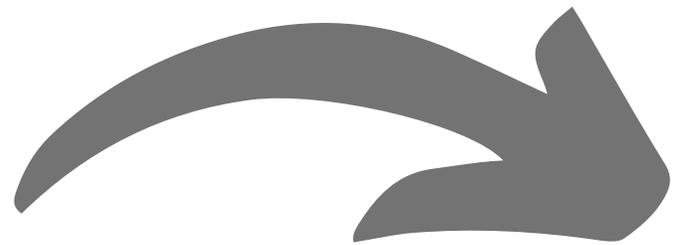
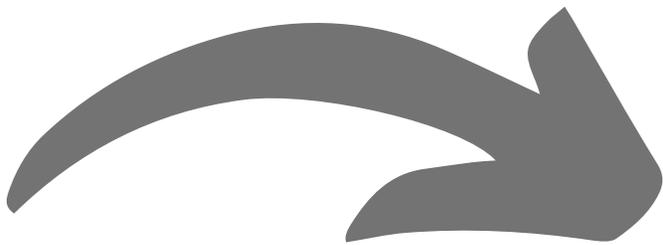
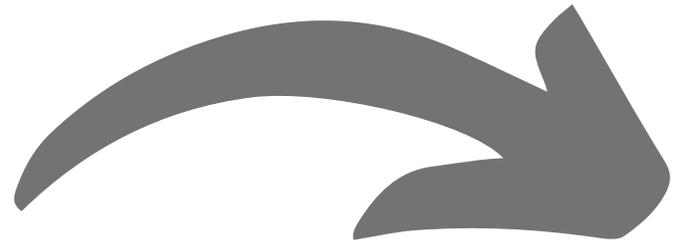
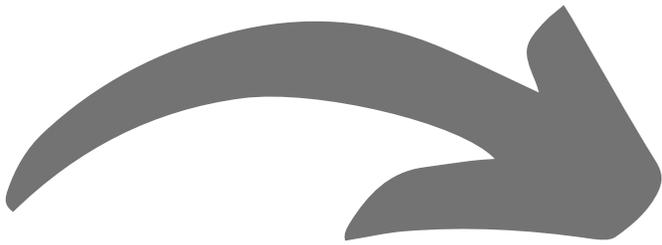
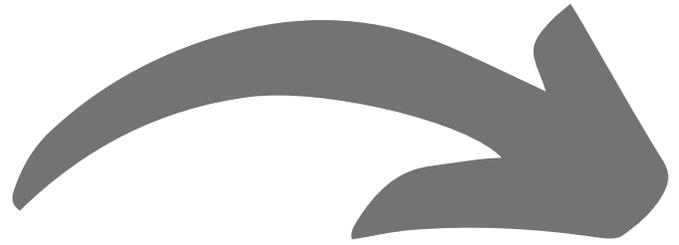
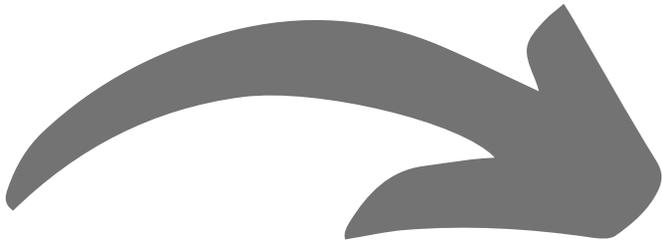
EPRAL

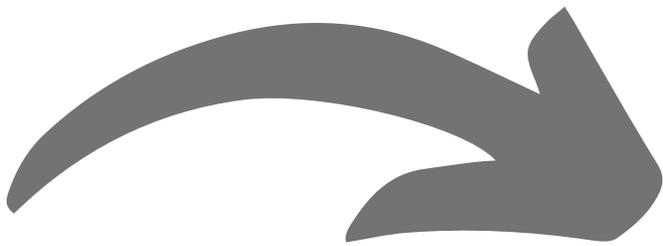
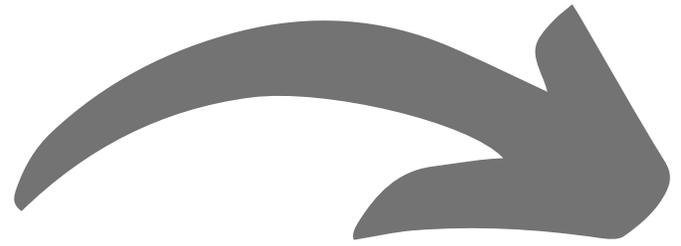
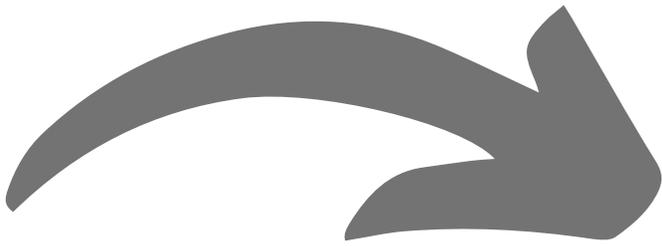
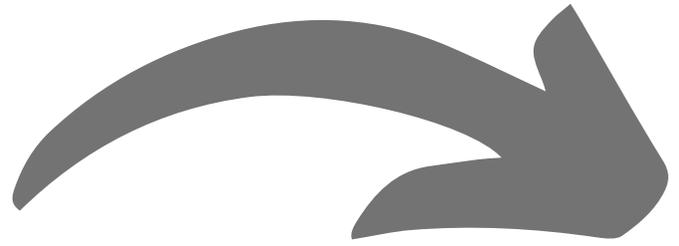
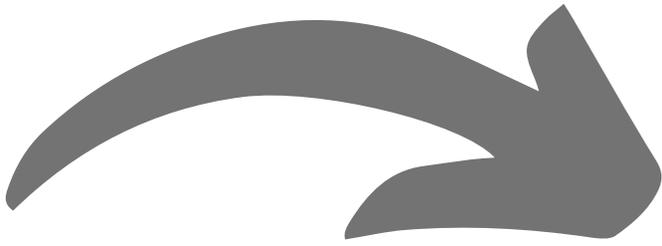
NEPAL

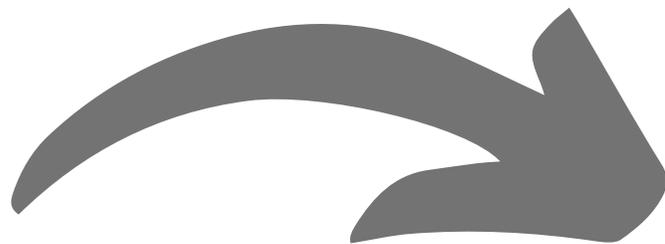
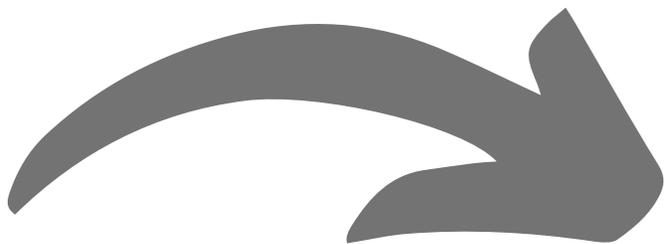
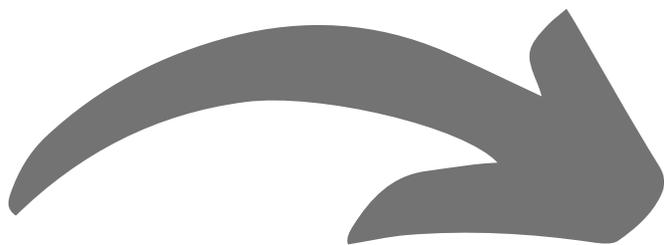
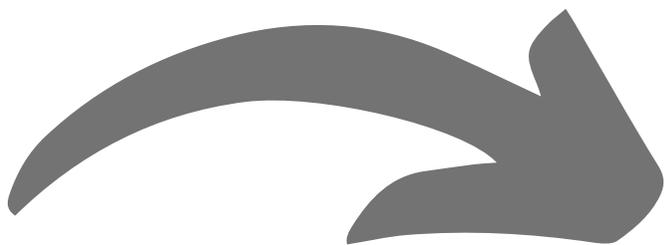
**Protestants
de France**

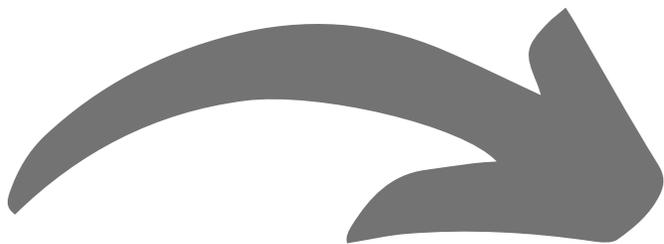
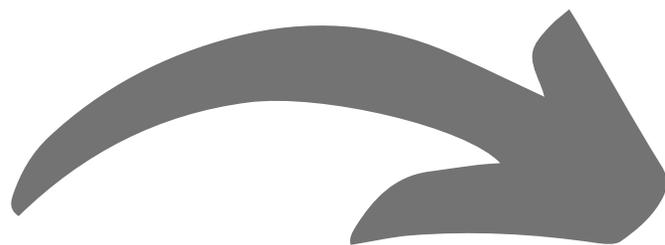
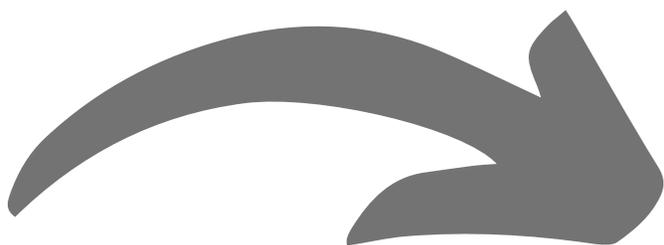
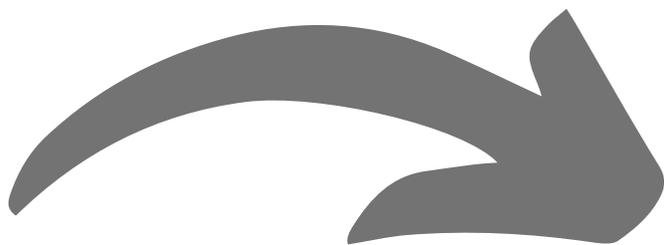
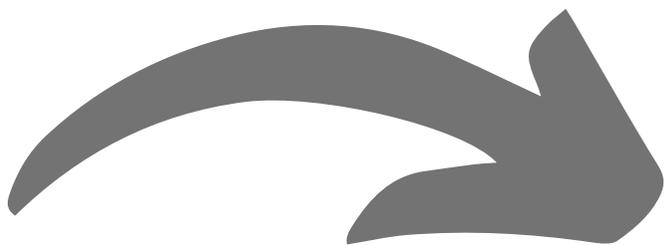
A large, solid purple oval shape centered on a white background. Inside the oval, the words "Eglise" and "Universelle" are written in a white, rounded, bubbly font with a black outline.

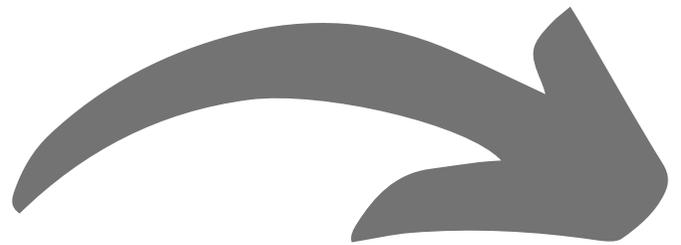
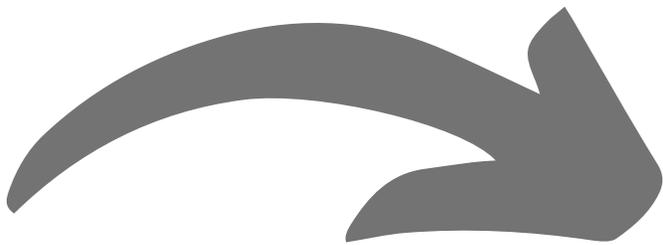
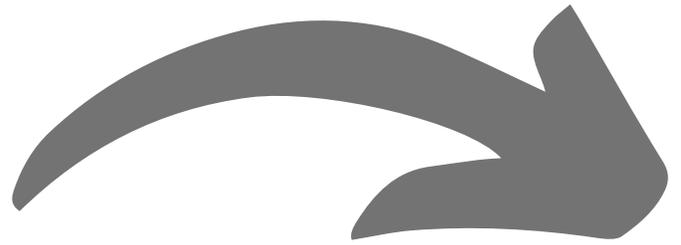
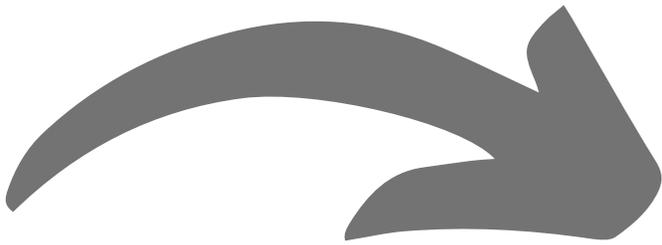
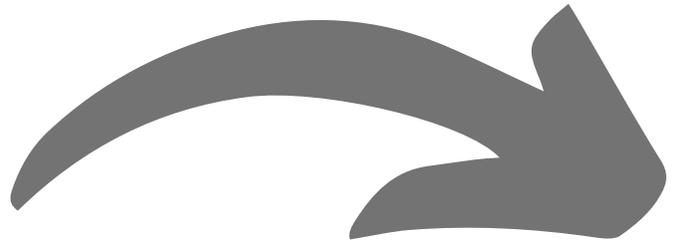
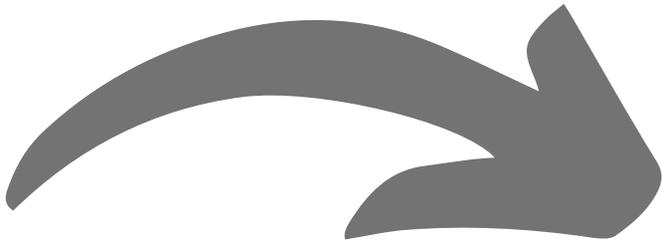
Eglise
Universelle

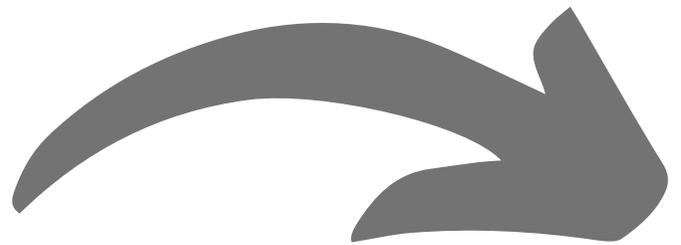
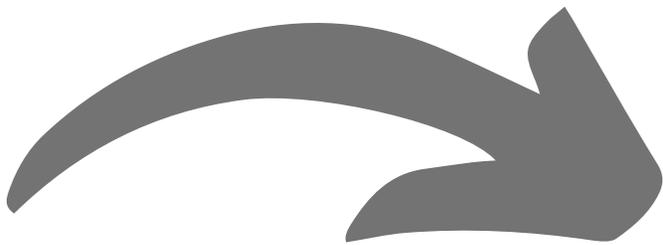
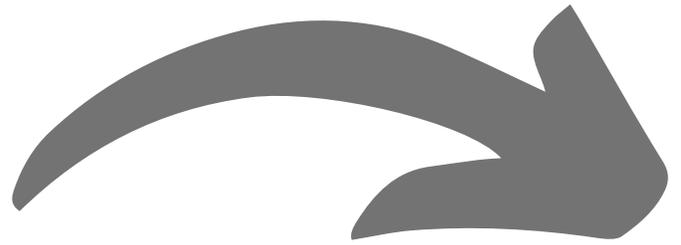
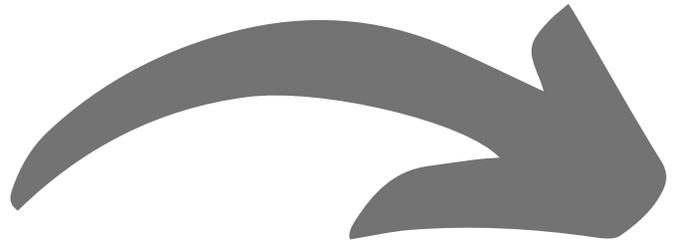
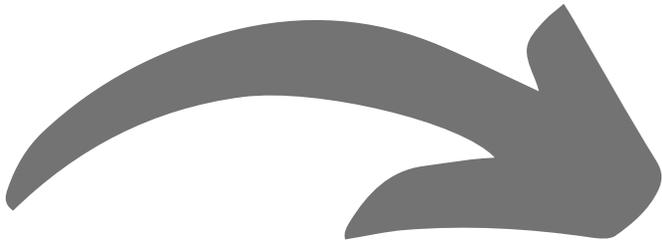












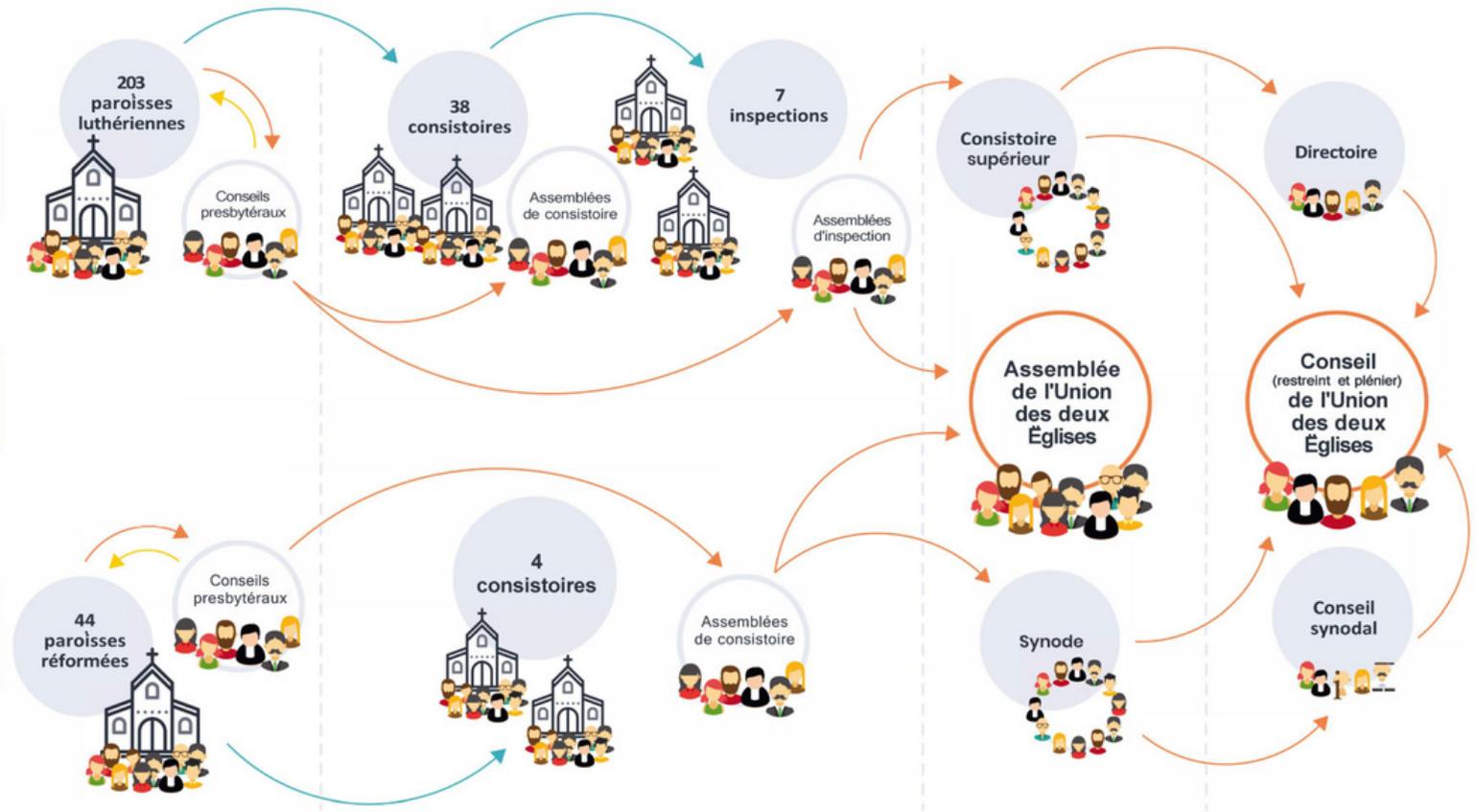
Réponses

EPCAAL
Église Protestante de la
Confession d'Augsbourg

UEPAL
Union des Églises
Protestantes

EPRAL
Église Protestante
Réformée

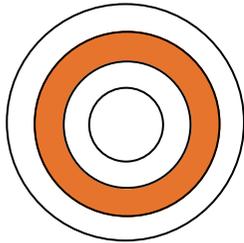
- regroupés en
- élisent leurs délégués
- coordonne la gestion



Légende



Indique le sens des interactions entre les instances (plusieurs possibilités)



Echelle du secteur ou de l'instance : on part du local (coeur du cercle) au régional



secteur église réformée



Instance église réformée



secteur église luthérienne



Instance église luthérienne